



Commission permanente du 3 juin 2019

PROJET DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE DE SAVERNE

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation émet un avis favorable aux dispositions du projet de Règlement local de publicité arrêté de Saverne.

Concernant le Règlement, s'appliquant à l'intérieur de la zone de publicité réglementée correspondant à l'agglomération de Saverne, la Commission Permanente suggère le déplacement du panneau d'agglomération situé sur la route départementale 421 (route de Dettwiller) pour tenir compte de l'urbanisation de la Zone d'Activités Intercommunale du Martelberg.

CONTRATS DEPARTEMENTAUX - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'INNOVATION TERRITORIALE AUX COMMUNAUTES DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE

- **7 430,00 €** : à la Communauté de Communes du Pays de Saverne au titre du Fonds d'Innovation Territoriale à hauteur d'un tiers du coût de l'étude restant à charge des Communautés de Communes en vue de l'élaboration d'un plan d'actions visant à développer l'usage du vélo.

CONTRATS DEPARTEMENTAUX DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE COMMUNALE

- **42 192, 64 €** : à la commune de Balbronn pour le Plan Lumière.

- **37 835,00 €** : à la commune de Wangenbourg-Engenthal pour l'aménagement d'un sentier piéton Route du Nideck.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LES CLASSES DE DECOUVERTE ET LES VISITES AU STRUTHOF ET AU MEMORIAL D'ALSACE MOSELLE

- **683,00 €** : au Collège Tomi Ungerer de Dettwiller pour l'organisation d'une sortie au Struthof et au Mémorial Alsace Moselle (le 15 novembre 2018).

- **1 428,00 €** : au Collège Poincaré de Saverne pour l'organisation de sorties au Struthof et au Mémorial Alsace Moselle (le 15 et 24 novembre).



ATTRIBUTION AIDE A LA LICENCE SPORTIVE

- **1214,00 €** : au Comité des Echecs du Bas-Rhin de Saverne pour une aide à la licence sportive saison 2017-2018.
 - **255,00 €** : à l'Aïkido Club du vignoble Nordheim de Westhoffen pour une aide à la licence sportive saison 2017/2018 (DOJO de Westhoffen).
 - **385,00 €** : à Les Cecoignels de Jetterswiller pour une aide à la licence sportive 2017/2018.
 - **260,00 €** : au Football Club de Monswiller pour une aide à la licence sportive saison 2017/2018.
 - **665,00 €** : à l'association Club Hippique de Saverne pour une aide à la licence sportive 2017/2018.
 - **205,00 €** : à l'Association sportive de Boxe Française de Saverne pour une aide à la licence sportive 2017/2018.
 - **350,00 €** : au Vélo Club Unité de Schwenheim pour une aide à la licence sportive saison 2017/2018.
 - **170,00 €** : à l'Union Sportive Saessolsheim de Haegen pour une aide à la licence sportive saison 2017/2018.
- **705,00 €** : au Gymnastique Rythmique Saverne d'Otterswiller pour une aide à la licence et à la valorisation du bénévolat saison 2017/2018.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA CONFERENCE DES FINANCEURS

PLAN D'ACTION : ACTIONS COLLECTIVES DE PREVENTION

- **7 500,00 €** : à l'Association Sport et Culture de Balbronn pour leur programme d'actions diverses.
- **20 000,00 €** : (60 000 € pour 2019-2020-2021) au CCAS de Wasselonne pour le développement de temps d'échanges, de rencontres, d'ateliers pour les seniors dans divers lieux.
- **40 000,00 €** : au Conseil Départemental du Bas-Rhin pour le territoire de Saverne, concernant le financement d'une étude de faisabilité pour la création d'un logement de transition au sein d'une résidence seniors.



ATTRIBUTION AIDES EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVE ET DE LA VALORISATION DU BATI TRADITIONNEL BAS-RHINOIS

- **27 709,50 €** : à des particuliers du canton de Saverne pour l'aide à la rénovation de logements



Michèle ESCHLIMANN

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE
MAIRE DE WASSELONNE

Secrétariat en mairie
Tél : 03 88 59 12 21



Thierry CARBIENER

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE

Permanence : 06 45 73 94 01